

## "Les suites de Stuttgart et l'imbroglia budgétaire" dans Europe (20 juillet 1983)

**Légende:** Commentant, dans son éditorial du 20 juillet 1983, les conclusions du Conseil européen de Stuttgart, Emanuele Gazzo, directeur général de l'Agence Europe, propose de revoir le montant des finances communautaires afin de donner à l'Europe des moyens accrus pour développer de nouvelles politiques communautaires.

**Source:** Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. RICCARDI, Lodovico ; Réd. Chef RICCARDI, Ferdinando. 20.07.1983, n° 3654. Bruxelles.

**Copyright:** (c) Agence Europe S.A.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"les\\_suites\\_de\\_stuttgart\\_et\\_l\\_imbroglia\\_budgetaire"\\_dans\\_europe\\_20\\_juillet\\_1983-fr-f36048de-d6f5-4e24-82b8-68e1c9da3734.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 17/09/2012

## Les suites de Stuttgart et l'imbroglio budgétaire

L'idée que la Communauté Européenne se trouve, dans un délai qui ne se mesure plus en années, comme quelqu'un continuait à le laisser croire, mais en mois ou semaines, dans un état de banqueroute, peut réjouir ceux qui n'ont jamais pardonné à la Communauté de disposer de l'autonomie financière, même s'il s'agit d'une "autonomie plafonnée", et d'être, de ce fait, une "entité politique" à part entière. Ils n'ont surtout pas pardonné au Parlement Européen d'avoir conquis progressivement, par une action politique qui a connu des moments dramatiques, une partie réelle du pouvoir budgétaire, celui-ci étant cependant limité au contrôle de la dépense, donc amputé de son élément essentiel, à savoir le pouvoir de "voter l'impôt".

La situation catastrophique des finances communautaires procure en outre un malin plaisir à ceux qui font à la Communauté deux faux-procès. Le premier, basé sur la désinformation et visant surtout à influencer l'opinion publique, consiste à faire croire que la Communauté est un organisme hypertrophique et coûteux, et dont l'efficacité administrative est douteuse et les contrôles insuffisants. Or, les dépenses "de fonctionnement" des institutions demeurent en dessous des 10 % d'un budget déjà étriqué et, compte tenu de la composante "linguistique" de cette administration, tout prouve qu'elle est une des administrations les mieux gérées. Le deuxième procès porte sur le fond : la Communauté dépenserait trop et mal notamment en soutenant l'agriculture et en finançant les Fonds structurels. Bien sûr, dans ce deuxième procès, les accusateurs sont à rechercher tantôt dans l'une ou dans l'autre capitale, tantôt dans l'un ou l'autre lobby... En tout cas, les ministres qui gèrent les budgets nationaux - et qui cherchent à prendre en main la direction des opérations de l'après-Stuttgart - sont les principaux responsables du faux calcul qui tend à identifier ressources propres et contributions nationales; celles-ci étant définies en tant que "flux de monnaie réelle des contribuables du pays qui est contributeur net au pays bénéficiaire net", et par conséquent, la prétention d'obtenir, sous une forme ou une autre, le "juste retour". Il est possible en effet que, dans un budget consacré pour deux tiers aux dépenses du FEOGA-Garantie, l'un ou l'autre pays ait le sentiment de contribuer dans une mesure exorbitante aux dépenses communes. Ce problème ne peut être réglé et M. Tindemans l'a dit très clairement aujourd'hui encore à ses collègues réunis pour la première "session spéciale" du Conseil - que par la mise en oeuvre de nouvelles politiques communautaires, ce qui comporte logiquement l'attribution à la Communauté de moyens financiers supplémentaires, en augmentant de manière substantielle les ressources propres. Le jour où le budget communautaire aurait un volume triple de celui qu'il connaît aujourd'hui, la part des dépenses agricoles serait tout au plus de 25 % du total, ce qui permettrait à la fois de réaliser un "équilibre-global" satisfaisant, de décharger les budgets nationaux proprement dits de certaines dépenses à l'échelle nationale, et de mettre en oeuvre des politiques et des actions à long terme qui aideraient l'Europe toute entière à redevenir concurrentielle et à donner ainsi du travail à ses chômeurs. C'est là que se trouve la véritable "safety net".

C'est ainsi que M. Tindemans, comme d'autres ministres, ont reconnu qu'il faut avant tout rechercher les moyens nouveaux à donner à l'Europe pour se développer davantage et rejeter l'interprétation que certains donnent aux conclusions de Stuttgart, à savoir d'apporter des coupes sombres au budget, ou de modifier de manière fondamentale la conception des finances communautaires, ce qui aboutirait tôt ou tard au retour aux "contributions nationales" selon des clés de répartition dont on imagine facilement que la fixation serait une cause majeure d'instabilité et de conflit permanent.

Tout cela n'exclut pas que, tout en sauvegardant l'orthodoxie de la sacrosainte "unité du budget", il soit tenu compte du caractère objectivement imprévisible et volatile des dépenses du FEOGA-Garantie, en faisant de celui-ci une "section spéciale extraordinaire" du budget général, disposant d'un financement approprié, couvert largement par les prélèvements agricoles et par des taxes spécifiques liées au contrôle des productions. Un budget qui permettrait en outre le report des soldes annuels, ce qui lui donnera la souplesse nécessaire. C'est une formule qui mérite au moins d'être étudiée.

Emanuele Gazzo